



Journée de réflexion de la FARAPEJ Programme et problématiques

le 11 juin 2010 de 9h30 à 17H30
à la Cité Saint-Martin

- **matinée:**

- réflexions à propos de la militance

La figure du militant pourrait bien se révéler plus pertinente que celle du bénévole pour qualifier notre rapport au monde associatif – avec l'avantage supplémentaire de tendre un espace commun entre bénévoles et professionnels, tant il est vrai que la militance doit envelopper ce que connote le professionnalisme. Mais ce qui caractérise essentiellement le militant est qu'il mène un combat. Cela suppose 1) un objectif ; 2) une stratégie ; 3) une source d'énergie ; 4) des victoires et des défaites et enfin 5) des limites de deux ordres : a) ce sur quoi il n'est pas question de céder, le noyau dur, b) les valeurs que même les impératifs du combat ne dispensent pas de respecter. Où en sommes-nous sur ces points dans notre comportement farapéjien ?

- débat sur l'avenir de l'accueil des familles, dans le contexte de l'élargissement de certains contrats de gestion mixte depuis le 1er janvier 2010

- **après-midi :**

- Lecture de textes par les *Productions de la fabrique*

Les Productions de la fabrique présenteront des lectures de textes de détenus ou de proches de personnes incarcérées par les bénévoles de leur association. Ceci permettra d'ouvrir le débat de l'après-midi mais aussi de présenter aux adhérents de la FARAPEJ cette association avec laquelle la FARAPEJ construit un partenariat.

- Travail sur le texte devant servir de base aux propositions de la FARAPEJ.

Comment construire un corpus de propositions FARAPEJ à partir du texte de base et des autres éléments du corpus FARAPEJ? Le texte de base, réactualisé tous les ans dans la journée qui précède l'Assemblée générale, tient remarquablement le coup et se révèle souvent assez précurseur. Cependant, destiné à sous-tendre les propositions de la FARAPEJ, il demeure dans l'ombre et en retrait, sans exercer véritablement sa fonction. Alain Cugno propose quelques prises de position prioritaires extraites du texte dont nous jugerions qu'elles méritent plus que d'autres d'être proclamées et suivies comme des sortes d'objectifs.

- 1. La FARAPEJ souhaite une remise en chantier de la présomption d'innocence, en particulier dans son articulation à la détention provisoire et à la culture de l'aveu qui préside à l'instruction.*
- 2. Elle soutient le maintien (ou le retour !) du juge d'instruction et s'oppose à ce que le parquet soit chargé de l'instruction - du moins tant que des garanties d'indépendance ne sont pas élaborées.*
- 3. Elle demande l'abrogation de l'article 122-1 et sinon le retour à l'article 64 du moins une remise en chantier de la responsabilité pénale des malades mentaux.*
- 4. Dans le même esprit elle demande qu'on replace la sanction pénale dans la perspective qui est la sienne, celle de la culpabilité et non pas des seuls sécurité, dangerosité et soin qui permettent tous les excès et tous les amalgames.*
- 5. Elle soutient l'introduction des règles pénitentiaires européennes dans les prisons française. En particulier elle attache beaucoup de prix à l'expression collective des personnes détenues.*
- 6. Elle demande l'extension significative des libertés conditionnelles.*
- 7. Elle demande à ce que les liens sociaux des détenus soient maintenus intra et extra muros et, symétriquement, à ce que les droits des familles soient strictement reconnus.*
- 8. Elle demande que la lutte contre la récidive ne soit pas érigée en seule politique visant la criminalité, mais que l'interrogation criminologique se fasse beaucoup plus large.*